

**MODALITES DE PAIEMENT
DES FRAIS DE SCOLARITE**

Classes	Elèves	Inscription ou réinscription + Frais annexes + une tranche d'écolage	Frais d'écolage	
		A l'inscription ou réinscription	2 ^{ème} tranche Avant le 30 novembre 2025	3 ^{ème} tranche avant le 31 Janvier 2026
6^{ème}	Nouveaux	115 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	100 000 F	60 000 F	30 000 F
5^e, 4^e	Nouveaux	111 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	96 000 F	60 000 F	30 000 F
3^e	Nouveaux	130 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	115 000 F	60 000 F	30 000 F
2^{nde} & 1^{ère} AB CD	Nouveaux	126 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	111 000 F	60 000 F	30 000 F
2^{nde} G2	Nouveaux	131 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	116 000 F	60 000 F	30 000 F
1^{ère} G2	Nouveaux	170 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	155 000 F	60 000 F	30 000 F
Tle ABC D	Nouveaux	145 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	130 000 F	60 000 F	30 000 F
Tle G2	Nouveaux	150 000 F	60 000 F	30 000 F
	Anciens	135 000 F	60 000 F	30 000 F

NB : Les numéros de compte pour le Collège

BOA BENIN : compte n°01101300151 ou

CORIS BANK : Compte n°010060143412410112

La fiche de versement doit comporter les noms, prénoms et classe de l'élève au niveau de la rubrique déposant pour la BOA.

Après l'opération de paiement à la banque, le reçu de paiement doit être déposé à la caisse du collège contre décharge de la copie et remise de la pièce de caisse.

INFORMATIONS

☞ **CANTINE** à payer avant le début de chaque trimestre.

- ❖ **Petit déjeuner : 15 000 F par trimestre.**
- ❖ **Déjeuner : 36 000 F par trimestre**

☞ **COURS DE VACANCES**

(Obligatoires pour tous les nouveaux élèves)

Du 21 juillet au 15 août 2025

Frais de participation :

1^{er} cycle : **6 000 F** 2nd cycle : **8 000 F**

☞ **COURS DE RENFORCEMENT**

(Obligatoires pour tous les candidats)

Du 07 juillet au 15 août 2025

Frais de participation :

3^{ème} : **10 000 F** 1^{ère} G2, T^{les} : **12 000 F**

☞ **Les Travaux Dirigés (T.D.)**

Obligatoires pour tous les élèves en classes d'examen.

☞ **Uniforme garçon** (taille basse et « djangoun » interdits)

- **1^{er} cycle** : chemise + culotte kaki (modèle officiel) + logo
- **2nd cycle** : chemise + pantalon kaki (modèle officiel) + logo

☞ **Uniforme fille** : Robe kaki (modèle officiel). La robe, ample, descend jusqu'en dessous des genoux) + logo.

N.B. : ☞ Nous disposons d'une **École Maternelle et d'une École Primaire.**

Classes ouvertes : Maternelle 1 et 2

Primaire (*du CI au CM2*).

Renseignements à l'École Maternelle et à l'École Primaire Catholique Père Aupiais.

Les élèves de l'École Primaire Catholique Père Aupiais admis en 6^{ème} ne subiront pas de test. Ils paieront donc une réinscription au lieu d'une inscription.



**COLLEGE CATHOLIQUE
PERE AUPIAIS (MIXTE)**

04 BP 962 Cotonou

Tel: 01 95 31 57 45

HORAIRE SCOLAIRE

07 h 00 – 15 H 35

Site web : <https://cc-pereauapais.org>

*77 ans d'expérience au service de l'éducation,
Bâtisseur de générations brillantes et excellentes.*

NOS FONDAMENTAUX

- **Une vision** : être une référence incontournable dans l'univers éducatif béninois et international.
- **Une mission** : assurer une éducation intellectuelle, morale, spirituelle, citoyenne et humaine aux jeunes en façonnant en eux l'élite de demain.
- **Une devise** : *Ora et labora* (Prie et travaille).
- **Des valeurs** : Piété, Discipline, Travail, Rigueur, Excellence, Leadership, Honnêteté, Tolérance, Dialogue, Foi, Succès.

☞ **ENSEIGNEMENT GENERAL**

Premier et second cycles mixtes

☞ **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE**

(Second cycle série G2 mixte)

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

CLASSES OUVERTES

❖ Enseignements général et technique

Premier cycle (mixte)

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Second cycle (mixte)

2^{ndes} AB, C, D, G₂

1^{ères} AB, C, D, G₂

Terminales A, B, C, D, G₂

N.B. : 2^{ème} langue vivante : Allemand ou Espagnol

CONDITIONS D'ADMISSION

☞ Pièces à fournir

- 1- Les bulletins de notes de l'année scolaire 2024-2025
- 2- Un certificat de scolarité 2024-2025
- 3- Un extrait d'acte de naissance légalisé ou acte de naissance sécurisé
- 4- Une demande manuscrite des parents ou du responsable légal de l'élève
- 5- 02 récentes photos d'identité avec inscription des prénoms et du nom de l'élève au verso.
- 6- Le numéro Educmaster de l'élève.
- 7- Frais de test **5 000 F** (à payer à la caisse du collège)

NB : Toutes ces doivent être déposées au secrétariat du Censorat.

☞ Période de dépôt des dossiers:

Du 12 mai au 02 septembre 2025

☞ Date des tests

1^{er} test : jeudi 03 juillet 2025 à 08h00

2^{ème} test : jeudi 07 août 2025 à 08h00

3^{ème} test : mercredi 27 août 2025 à 08h00

4^{ème} test : mercredi 03 septembre 2025 à 08h00

N.B. : Après l'admission au test, procéder au transfert de l'apprenant (sur la plateforme Educmaster) de son collège d'origine vers le collège Catholique Père Aupiais de Cadjèhoun. Puis, retirer la fiche d'inscription au Censorat sous présentation du reçu de paiement à la banque de la première tranche, pour la suite de la procédure d'inscription.

Frais d'inscription : 20 000F à payer en même temps que les frais annexes et une tranche de l'écolage. (cf tableau des modalités de paiement des frais de scolarité)

☞ Période de réinscription

Du 12 mai au 22 août 2025

Frais de réinscription : 5 000F à payer en même temps que les frais annexes et une tranche de l'écolage. (cf tableau des modalités de paiement des frais de scolarité)

(Veuillez respecter les périodes indiquées ci-dessus pour un meilleur accueil).

☞ FRAIS DE SCOLARITE :

Classe	Elèves	Inscription / Réinscription	Écolage	Frais annexes	Total
6 ^{ème}	Nouveaux	20 000	140 000	45 000	205 000
	Anciens	5 000	140 000	45 000	190 000
5 ^e , 4 ^e	Nouveaux	20 000	140 000	41 000	201 000
	Anciens	5 000	140 000	41 000	186 000
3 ^{ème}	Nouveaux	20 000	140 000	60 000	220 000
	Anciens	5 000	140 000	60 000	205 000
2 ^{nde} & 1 ^{ère} AB CD	Nouveaux	20 000	155 000	41 000	216 000
	Anciens	5 000	155 000	41 000	201 000
1 ^{ère} G2	Nouveaux	20 000	160 000	41 000	221 000
	Anciens	5 000	160 000	41 000	206 000
Tle ABCD	Nouveaux	20 000	163 000	77 000	260 000
	Anciens	5 000	163 000	77 000	245 000
Tle G2	Nouveaux	20 000	155 000	60 000	235 000
	Anciens	5 000	155 000	60 000	220 000
Anciens	Nouveaux	20 000	160 000	60 000	240 000
	Anciens	5 000	160 000	60 000	225 000

N.B. : Les frais annexes sont composés de :

Frais informatique, Cotisation APE, Carte d'identité scolaire, Assurance, Visite médicale, Frais d'examens blancs (*classes d'examen*), Frais de TD (*classes d'examen*), frais de pèlerinage pour les candidats et les classes de 6^{ème}.

➤ L'ÉCOLAGE ENCAISSE EST NON REMBOURSABLE.